

Annexe – Note sur le Programme de Développement d'Urgence et sa contribution au sursaut civil

En 2018, en vue de stabiliser les zones confrontées à des enjeux sécuritaires complexes et à de fortes vulnérabilités économiques, sociales et climatiques, les pays membres du G5 Sahel ont demandé au Secrétariat exécutif du G5 Sahel (SEG5) de concevoir un Programme de Développement d'Urgence (PDU) **ciblant les régions fragiles frontalières des trois fuseaux d'intervention de la Force Conjointe**, épice de la crise sahélienne.

Les membres de l'Alliance Sahel se sont mobilisés dès décembre 2018 pour mettre en œuvre ce programme : ils ont financé, à hauteur de 266 millions d'euros, **22 projets dits "à impacts rapides"** visant à améliorer les conditions de vie des populations, à travers un meilleur accès à l'eau et à l'assainissement (pilier 1) ; à accroître les moyens d'existence des populations agricoles et pastorales, en renforçant de manière durable et structurelle la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (pilier 2) ; à appuyer les communautés et institutions locales dans la prévention des conflits et le renforcement de la cohésion sociale (pilier 3).

Reconnaissant la pertinence de ce programme et constatant les résultats atteints, les membres de l'Alliance ont augmenté leurs engagements financiers initiaux pour des financements supplémentaires de projets existants ou pour de nouveaux projets. **Les montants mobilisés s'élèvent désormais à 514 millions d'euros, soit une augmentation de 93% par rapport à l'enveloppe initiale.**

Après trois années de mise en œuvre, les membres de l'Alliance Sahel constatent que **le PDU constitue un outil adapté et performant pour contribuer à répondre aux besoins essentiels des populations en situation de crise et renforcer la cohésion sociale des communautés.** Aujourd'hui 22 projets nationaux et 9 projets-multi pays sont en cours de mise en œuvre. 5 projets sont d'ores et déjà achevés. **207 millions d'euros** ont été décaissés, démontrant une capacité d'exécution supérieure (40%) à celle généralement constatée sur les projets financés dans les pays du G5 Sahel.

Ces projets contribuent significativement aux objectifs du « sursaut civil » : délivrance des services essentiels, renforcement de la résilience des populations vulnérables, restauration ou consolidation de la cohésion sociale. Visant des résultats à impacts rapides et tangibles, ils concentrent leurs appuis sur les services de base, pour aider les bénéficiaires à rester sur leurs territoires en répondant à leurs besoins essentiels.

Les projets relevant du pilier 1 ciblent l'objectif primordial de **développement de l'accès à l'eau et à l'assainissement.** Ils ont d'ores et déjà permis à **1 080 000 personnes** d'avoir un accès amélioré à l'eau potable et à **400 000 bénéficiaires** d'utiliser de meilleurs services d'assainissement.

Les interventions sur le pilier 2 développent des appuis multisectoriels permettant aux populations de **préserver et de renforcer leurs moyens d'existence**. Pour faire face aux situations les plus extrêmes, les projets du PDU ont permis d'apporter une assistance alimentaire à **125 000 bénéficiaires**. Ils développent également des activités génératrices de revenus, renforcent les tissus des petites et moyennes entreprises sur les territoires et revalorisent les terres agricoles et les activités pastorales. Ils ont ainsi permis à **194 000 personnes** de conserver et de développer leurs moyens d'existence et leurs revenus dans leurs lieux de vie.

Les actions engagées au titre du pilier 3 visent à **renforcer, voire reconstruire, la confiance entre les diverses communautés mais également entre les populations civiles, les autorités et les institutions publiques**. Ils développent des espaces de dialogue, des comités de gestion de conflits, des outils de communication et de sensibilisation (radios communautaires, caravanes de la paix) et mettent les jeunes et les femmes au cœur des dynamiques de médiation et de prévention des conflits. Le PDU a ainsi appuyé la création de **1 572 structures** contribuant à la prévention des conflits et à la cohésion sociale et a permis de sensibiliser **414 000 personnes** dans les cinq pays du Sahel.

Dans la mise en œuvre du PDU, **une attention toute particulière est portée aux appuis aux autorités locales et aux services déconcentrés de l'Etat**, pour leur permettre de mieux assurer leur rôle de prestataires de service au profit des populations et contribuer à leur revalorisation aux yeux des bénéficiaires. Les projets du PDU contribuent ainsi au fonctionnement et au renforcement des capacités des communes, à la maîtrise d'ouvrage des collectivités locales et à l'élaboration de stratégies de mobilisation des ressources communales. Ils accompagnent les collectivités locales pour améliorer leur redevabilité vis à vis de leurs administrés et impulser une gouvernance inclusive et participative.

Plusieurs projets du PDU ont fait l'objet de cofinancements ou de financements parallèles entre membres de l'Alliance Sahel, dans une logique partenariale **concrétisant une coordination opérationnelle renforcée entre bailleurs et en illustrant les bénéfices** (exemples emblématiques des projets de reconstruction et de relance économique à Konna au Mali ou d'appui aux filets sociaux en Mauritanie). Trois d'entre eux s'inscrivent dans **une logique régionale, à l'échelle du G5 Sahel, afin d'avoir un impact sur des problématiques communes tout en contribuant au renforcement de l'intégration sous-régionale**.

Enfin, une **mise en œuvre « multi-acteurs »** (Etats, collectivités, ONG etc.) a été privilégiée pour s'adapter au mieux aux contextes d'intervention de zones particulièrement fragiles. **Cette mise en œuvre s'est caractérisée par une grande flexibilité**, avec notamment des réorientations (dans le contenu ou dans le ciblage géographique) pour tenir compte des difficultés rencontrées ou de l'évolution des situations d'intervention, et des procédures et modes opératoires simplifiés.

Forts de ces constats, les membres de l'Alliance Sahel :

- Se félicitent de l'engagement accru de l'Alliance Sahel dans la mise en œuvre du Programme de Développement d'Urgence du G5 Sahel, dont les résultats contribuent significativement aux objectifs du sursaut civil et qui démontre la continuité de l'appui des membres aux populations sahéliennes malgré la dégradation des contextes d'intervention.
- Recommandent qu'une étude d'évaluation et de capitalisation soit menée sur la mise en œuvre du PDU, pour diffuser les enseignements et les bonnes pratiques qui peuvent en être retirés en matière de maintien des actions de développement et de modalités d'intervention dans les zones sahéliennes les plus fragiles.
- S'engagent à poursuivre leur soutien au « sursaut civil », en particulier dans les zones fragiles et en prévention selon une approche territoriale intégrée. Ils invitent les États du G5 à renforcer le pilotage du redéploiement des services publics dans ces zones et à y coordonner l'action des membres de l'Alliance.
- Encouragent la valorisation des résultats des PDU dans une communication conjointe entre le G5 Sahel et l'Alliance Sahel.